

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration 87
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce > 2.—
Suisse 0.30
Etranger 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME 1.—

Avis à nos abonnés du dehors

Les abonnés qui n'ont effectué aucun versement sur leur compte d'abonnement, sont informés que nous avons consigné les remboursements du troisième trimestre 1922.

Nous les prions de leur réserver bon accueil afin de nous éviter des ennuis et des frais. Les remboursements qui ne peuvent être pris à présentation peuvent être retirés sans frais dans la huitaine à chaque office postal.

L'ADMINISTRATION.

La journée de neuf heures et l'argument international invoqué par le Conseil fédéral

Le message du Conseil fédéral concernant la révision de l'article 41 de la loi sur la durée du travail dans les fabriques déclare, à la page 5, qu'en raison de la crise économique actuelle, il est nécessaire de fortifier la position de l'industrie vis-à-vis de la concurrence étrangère. « Celle-ci se trouve avvantagée, y lit-on, par différentes circonstances parmi lesquelles il faut citer en première ligne les conditions du change, mais aussi le fait que certains pays ne connaissent pas du tout ou ne connaissent que partiellement la limite des quarante-huit heures. Dans d'autres Etats, les prescriptions légales prévoient de larges dérogations ». Le message donne comme argument à l'appui de cette assertion le tableau de l'état d'avancement des ratifications de la Convention de Washington sur la journée de 8 heures dans l'industrie.

A la page 1, le même message rappelle que « si la réduction fut introduite dans la pratique avant de recevoir sa consécration légale, c'est qu'on était porté à croire que la réalisation d'un principe proclamé par le traité de paix dans sa charte du travail deviendrait universelle ».

Nous devons dire franchement que nous ne comprenons plus! S'il est vrai que le premier Etat qui ait rejeté la Convention de Washington est la Suisse, et cela par le vote des Chambres fédérales sur la proposition du Conseil fédéral (voir le message du 10 décembre 1920), il n'est pas admissible qu'aujourd'hui ce soit ce même Conseil fédéral qui prenne pour argument en faveur d'une prolongation de la journée de travail l'échec de la convention des 8 heures.

Pour se rendre compte du rôle capital joué par la Suisse dans l'abandon de la convention dont nous venons de parler, il suffit de se rappeler que les Etats qui la ratifient s'engagent à la respecter pendant une durée de dix années et, en conséquence, il était bien difficile de concevoir que des pays industriels allaient s'engager dans cette voie, alors que le nôtre réservait toute sa liberté d'action.

Aujourd'hui, en regardant la situation en face, nous ne devons pas oublier que nous avons été les premiers à arrêter un mouvement international qui offrait aux classes laborieuses la consécration de leurs aspirations de plus de cinquante années de lutte, ainsi que le déclare le message. Nous devons nous rendre compte également que nous serions les premiers à tailler une brèche sérieuse dans le principe des 8 heures, si le peuple n'a pas conscience de toute sa responsabilité.

Nous n'avons pas la prétention de montrer ici toutes les conséquences qui résulteraient de la confirmation par referendum populaire du retour à la semaine de 54 heures en période de crise, toutefois nous nous permettons de citer un exemple :

En France, la Chambre des députés discute actuellement diverses interpellations sur la loi du 23 avril 1919 qui limite à 8 heures par jour la durée du travail, non seulement dans les fabriques comme en Suisse, mais encore dans toute l'industrie (y compris les arts et métiers) et le commerce.

Comme chez nous, des députés, représentants de groupements capitalistes, se plaignent de la rigidité du principe. L'un d'eux, le lieutenant-colonel Josse, a interpellé le gouvernement à ce sujet en expliquant que seules la France et la Belgique appliquent une loi de 8 heures (à remarquer que pour nos nationalistes il n'y a que notre pays qui l'applique). Il a appuyé son argumentation sur le fait que la Suisse venait d'adopter une mesure grave de conséquences, qu'elle avait voté le retour à la semaine de 54 heures. S'il ne s'était trouvé un député avisé, M. Justin Godard, pour rappeler que cette révision ne serait définitive qu'après la consécration par referendum populaire et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de prendre cette situation au tragique, la Chambre française aurait été impressionnée par ce précédent.

Il ne fait aucun doute que la mesure grave dont parlait le lieutenant-colonel Josse, au sein du parlement, serait exploitée par les ennemis des huit heures de tous pays aussitôt son adoption définitive; d'autres Etats réviseraient à leur tour leur législation dans un sens encore plus défavorable et la journée de 8 heures ne pourrait plus être appliquée en Suisse après les trois ans prévus par la nouvelle législation en raison de la

durée du travail plus longue appliquée à l'étranger et de la situation défavorable qui en résulterait pour notre pays. Cercle vicieux, sans aucun doute!

Mais alors, si nos voisins peuvent suivre notre exemple, si demain après l'adoption définitive du régime voté par les Chambres fédérales, les pays qui nous entourent prennent des mesures semblables, nous ne comprenons pas comment notre industrie pourrait se trouver avvantagée.

Si l'industrie étrangère est capable de travailler à meilleur compte que la nôtre et permet à nos concurrents de supplanter la production nationale, ainsi que le déplore le message, il nous faut nous en prendre qu'à notre politique sociale qui devait fatalement nous mener à cette impasse. Nous devions, il y a deux ans, faire consacrer internationalement le régime de 8 heures; si cette mesure nous imposait certains sacrifices nouveaux, il fallait que les personnalités chargées de la direction de notre politique se rendent compte qu'elle offrait une garantie certaine contre des dérogations larges au principe.

Aujourd'hui, bien que la situation ne se présente pas d'une manière très précise, rien n'est encore perdu et il est encore possible, à une prochaine conférence internationale du travail, d'apporter à la Convention de Washington les quelques modifications qui pourraient nécessiter les quelques années de pratique des 8 heures. Mais pour réserver cette possibilité, il faut que le peuple suisse rejette toute modification à l'article 41 de la loi sur le travail dans les fabriques et le conserver tel qu'il a été conçu en 1919.

Ch. SCHURCH.

NOUVELLES SUISSES

UN EMPRUNT CONTRE LE CHOMAGE

BERNE, 30. — L'Agence Republica apprend qu'on envisage au Palais fédéral l'émission d'un emprunt de plusieurs millions de francs destinés à la lutte contre le chômage. Cet emprunt permettrait à la Confédération de mettre à la disposition des cantons et des communes fortement éprouvés par la crise les moyens financiers indispensables pour continuer l'œuvre de secours aux chômeurs.

La tension augmente parmi le personnel de la compagnie du Loetschberg

BERNE, 31. — On communique à Republica: Dans le but de discuter la situation créée par les propositions de réduction de salaires de la direction du chemin de fer des Alpes bernoises, Berne-Loetschberg-Simplon, le personnel de cette ligne s'est réuni en assemblée à Thoun, un nombre de 500, et, après avoir entendu un rapport, l'assemblée a voté à l'unanimité une résolution dans laquelle tout en reconnaissant la situation financière critique de la ligne du Loetschberg, situation due à la crise actuelle, le personnel est d'accord de collaborer à un assainissement de la situation financière par une baisse de salaires raisonnable. Les propositions de la direction de réduire de 950 à 1,200 fr. par année les salaires ou de 49 centimes par heure sont inacceptables. L'assemblée charge la commission du personnel et l'Office syndical de chercher une entente avec la direction et elle lui donne pleins pouvoirs pour l'éventualité où celle-ci ne se produirait pas de déclarer la grève. (Resp.)

Rescapés de St-Gall

BERNE, 30. — Resp. — On apprend par les soins du président du Comité sanitaire de la fête fédérale de gymnastique, à Saint-Gall, que les bruits répandus dans le public concernant un grand nombre de gymnastes blessés ne correspondent heureusement pas à la vérité. 7 gymnastes ont été victimes d'accidents, dont 5 ont pu quitter l'hôpital après 1 et 2 jours. Actuellement, il n'y a plus que 2 gymnastes à l'hôpital cantonal de Saint-Gall, dont l'un pourra regagner ses foyers très prochainement.

Chez les typographes

La Fédération suisse des typographes propose pour la révision de la convention professionnelle en ce qui concerne le nombre des apprentis ce qui suit: sur une moyenne annuelle de 2 à 8 compositeurs occupés, le patron aura droit de prendre un apprenti, sur 8 et plus 2 apprentis. Il n'est pas autorisé d'avoir plus de deux apprentis compositeurs. Pour les apprentis conducteurs, sur une moyenne annuelle de 2 conducteurs occupés et plus, un apprenti; les conducteurs occupés exclusivement aux machines rotatives n'entrent pas en ligne de compte. En ce qui concerne la durée du travail, la proposition de la Fédération suisse des typographes demande la semaine hebdomadaire de travail de 48 heures pour tous les ouvriers à l'exception des apprentis et cette semaine doit être terminée le samedi à midi. Pour les opérateurs, elle demande 44 heures. Quant au salaire minimum, à l'exception de celui des opérateurs, il est proposé par semaine comme suit: Fr. 90.— pour la catégorie A, Fr. 100.— pour la catégorie B, fr. 110.— pour la catégorie C. Les opérateurs reçoivent une majoration de 30 à 35 %. Les conducteurs pour les illustrations et les couleurs ainsi que pour les machines spéciales 20 % en plus. Le travail du samedi après-midi sera payé le double.

Les dettes interalliées

Les derniers chiffres

En prévision des discussions importantes qui auront lieu au début du mois prochain entre les premiers ministres de France et de Grande-Bretagne, au sujet des réparations et dettes interalliées, le « Times » a publié le tableau suivant des dettes mutuelles contractées par les Alliés et les gouvernements associés. Ces chiffres ont été obtenus des milieux les plus autorisés et sont les plus récents. Ils doivent toutefois être considérés comme approximatifs. Les totaux sont traduits en francs-papier au cours actuel du change.

Dettes des Alliés envers les Etats-Unis

Le total des sommes dues aux Etats-Unis s'élève à environ 110 milliards de francs.

Les sommes du tableau sont exprimées en dollars. Signalons que la plupart des dettes portées dans ce tableau au compte de la Belgique ont été transférées à l'Allemagne en vertu de l'article 232 du traité de Versailles.

	Dollars
Belgique	347,700,000
Cuba	8,100,000
Tchécoslovaquie	61,300,000
France	2,950,800,000
Grande-Bretagne	4,166,300,000
Grèce	15,000,000
Italie	1,648,000,000
Roumanie	23,200,000
Russie	187,700,000
Serbie	26,200,000
Vente de stocks de guerre	575,000,000
Administration de secours	84,000,000
Corporation des grains	57,000,000
Total	10,150,300,000

Sommes dues à la Grande-Bretagne

Les sommes ci-dessous ont été arrêtées au 31 mars 1922 et représentent des livres sterling:

	Livr. st.
Emprunts de guerre:	
Russie	655,000,000
France	584,000,000
Italie	503,000,000
Yougoslavie	25,000,000
Portugal, Roumanie, Grèce et autres all.	67,000,000
Total	1,834,000,000
Secours et empr. de reconstr.:	
Autriche	12,100,000
Pologne	3,900,000
Roumanie	2,200,000
Yougoslavie	2,000,000
Autres Etats	1,000,000
Total	21,200,000
Emprunt belge de reconstr.	9,000,000
Autres emprunts:	
Arménie	829,000
Tchécoslovaquie	2,000,000
Total	1,867,029,000

Les Dominions britanniques doivent à la Grande-Bretagne 150,432,000 livres sterling, ce qui porte le total des sommes dues à ce dernier pays à 2,017,461,000 livres sterling, soit environ 111 milliards de francs.

Sommes dues par la Grande-Bretagne

En livres sterling et au 31 mars 1922:

	Livr. st.
Etats-Unis	856,093,000
Canada	25,360,000
Japon	3,000,000
Straits Settlements	7,656,000
Ile Maurice	538,000
Certains alliés	128,000,000
Total	1,020,647,000

soit environ 55 milliards de francs.

Sommes dues à la France

En francs et au 31 mars 1922; la plupart des dettes de la Belgique ont été transférées à l'Allemagne:

	Fr.
Russie	5,939,000,000
Belgique	3,684,000,000
Serbie	1,795,000,000
Roumanie	1,181,000,000
Grèce	861,000,000
Pologne	1,056,000,000
Tchécoslovaquie	574,000,000
Italie	49,000,000
Divers	42,000,000
Total	15,181,000,000

A ce tableau, il faut ajouter la « Dette commerciale » française dont environ 670 millions de francs représentent des « Crédits bancaires » à divers pays et qu'on peut ou non considérer comme des avances gouvernementales. Cela porte le total des sommes dues à la France à environ 16 milliards de francs.

Sommes dues par la France

Au 31 mars 1922:
A la Grande-Bretagne, 584,000,000 liv. st.;
Aux Etats-Unis, 2,950,800,000 dollars;
Au Japon, 133,000,000 yen.
Soit au total, environ 70 milliards de francs.

Sommes dues au Japon

	Yen
Par la France	133,000,000
Par la Russie	240,000,000
Par la Chine	85,000,000
Total	458,000,000

Si on y ajoute les 3 millions de livres sterling que l'Angleterre doit au Japon, on obtient un total de 2 milliards 684 millions de francs.

Sommes dues par l'Italie

	En livres
Angleterre	12,309,600,000
Etats-Unis	8,450,200,000
Bésil	53,600,000
Canada	31,100,000
Suède	7,100,000
Hollande	6,300,000
Total	20,857,900,000

Soit environ 10 et demi milliards de francs.

La paix boiteuse

LONDRES, 29. — Havas. — Le congrès international de la paix a adopté une résolution en faveur du désarmement complet comme garantie indispensable de la paix du monde.

Le secrétaire de la société américaine pour la paix a déclaré que si le congrès votait cette résolution absolument chimérique, il perdrait tout crédit.

M. Lansbury, le pacifiste et agitateur anglais bien connu, s'est prononcé en faveur de la résolution et a proposé ensuite une motion demandant que la S. des N. ait le pouvoir de créer une troupe de police internationale pour s'opposer à toute tentative pour troubler la paix. Le congrès a rejeté cette motion à une forte majorité.

Il a exprimé le vœu que la conférence de Washington fut le premier pas dans la voie de la suppression de la menace causée par l'existence des armées permanentes. Il a voté également une résolution engageant la S. des N. à discuter la question de la suppression totale du service militaire obligatoire. Le congrès demande qu'en ce qui concerne les minorités, le droit de décider de leur propre sort soit défini dans le pacte de la S. des N. Le congrès est clos.

Secours de chômage en danger dans le canton de Berne

Hier, c'était la limitation des indemnités de chômage à 180 et 240 jours (autant dire la suppression vu que le grand nombre des chômeurs ont atteint ou dépassé cette limite). Aujourd'hui, ce sont les jours de pluie qui ne doivent plus être indemnisés aux ouvriers travaillant sur les chantiers. Demain, ce sera encore une nouvelle restriction pour ceux qui ont encore quelques petits secours.

Ouvrier, on te pousse au crime! mais prends bien garde à ce que tu fais, car tes bourreaux attendent le moment et profiteront de la moindre occasion pour te conduire à l'abattoir.

Comment se fait-il que notre génial conseiller d'Etat Tschumy, qui peut avec une telle facilité priver de gain la classe ouvrière, n'ait pas encore trouvé le moyen de vivre et faire vivre les siens sans argent, sans nourriture, sans logis et sans vêtements; et qu'il n'ait pas encore réfléchi qu'avec un mois de ses traitements on pourrait faire vivre dans l'opulence une bonne dizaine de familles ouvrières en chômage, pour une même durée.

M. Tschumy a cependant bon cœur! Dès qu'on lui parle de Messieurs les patrons, ses amis et protégés, son cœur déborde de compassion et son verbe devient éloquent. Il construit d'immenses montagnes, des sacrifices faits par ces « pauvres » patrons ruinés, probablement pour justifier son attitude à leur égard. Vous n'ignorez pas, chers lecteurs, que MM. les patrons, en vertu de l'ordonnance fédérale sur le chômage, avaient à verser la valeur de trois semaines de salaire par ouvrier à un fonds de solidarité. Eh bien, ces Messieurs, qui ont de faciles et grandes entrées au palais du gouvernement, n'avaient plus qu'à faire un signe du doigt ou plutôt de deux doigts pour être graciés de deux semaines en 1921 et des trois semaines pour 1922. Cela fait bien quelques centaines de mille francs qui retombent sur le dos des pouvoirs publics; mais ça ne compte pas quand c'est pour venir en aide à mes amis et collègues actionnaires et patrons.

Lorsqu'un contraire des ouvriers réclament quelques maigres secours pour ne pas crever de faim, puisque l'ordre bourgeois ne peut leur procurer du travail, alors notre gouverneur perd son bon cœur et tout à coup devient l'homme d'Etat qui s'apitoie sur les fonds de la soi-disant collectivité.

« Un pour tous, tous pour un. »

Oui, cohorte de chanteurs, pour cette chère patrie, tous ensemble chantons les louanges et les beautés de notre chère Helvétie.

Grillon.

FAITS DIVERS

Une greffe humaine sensationnelle

Une jeune fille de quinze ans, Miss Marie-Hélène Hoage, fut très gravement brûlée à Chicago par une explosion. On vient de lui greffer plus de 25 décimètres carrés de peau, qui a été prise sur le corps de 64 personnes. L'opération a pleinement réussi. Les premiers volontaires qui offrirent leur peau furent les membres de la famille, ensuite toutes ses camarades d'école se sont présentées et ont subi l'opération avec un calme héroïque.



NOTRE PAGE SPORTIVE



FOOTBALL

Coupe Och. Les matches de dimanche

Résultat de la finale Suisse romande : Etoile de La Chaux-de-Fonds bat Cercle des Sports de Bienne, par 1 but à 0. Finale Suisse allemande : Concordia de Bâle bat Bruhl de St-Gall, par 3 buts à 2.

Etoile et Concordia sont donc qualifiés pour la finale.

Match de propagande : Young-Boys bat Olten, par 4 buts à 0.

Vingt-sept clubs de série A sont constitués pour trois ans

Samedi s'est réunie au Casino de Berne, sous la présidence de M. Henninger, de Genève, président central, l'assemblée ordinaire de délégués de la section de football de l'Association suisse de football et d'athlétisme qui groupait plus de 200 délégués de toutes les parties du pays. La ville de Genève a été désignée comme vorort pour l'année prochaine. M. Henninger a été confirmé dans ses fonctions de président central, de même que M. Gassmann, comme secrétaire, et M. Hauser, conseiller d'Etat, de Bâle, comme délégué international. L'assemblée a procédé ensuite à la nomination de la commission des arbitres. Ont été nommés : Eicher (Berne), président, Freiley (Fribourg), Greiner (Genève), Dr Haefeli (Soleure), Stutz (Lucerne), Ehrbar (St-Gall) et Escher (Zurich), membres.

Les quatre comités régionaux ont été réélus et une commission de sept membres a été constituée en vue d'étudier la réorganisation de l'Association. L'assemblée a nommé comme autorité supérieure de recours un comité fédéral composé de : M. Tschudi (St-Gall), président, Dr Philippis (Lugano), Bellin (Zurich), Adamina (Berne), Dr Hauser (Bâle), Ollmann (Bâle), Ammann (Neuchâtel), Lila (Genève), Pernet (Morges). Après une longue et vive discussion l'assemblée s'est mise d'accord sur l'augmentation du nombre des clubs en série A, portant ces derniers à 27 dès la saison 1923-1924 et ceci pour une durée provisoire de 3 ans. Pendant cette période le système actuel de relégation et de promotion reste en vigueur.

L'assemblée centrale des délégués de l'Association suisse de football et d'athlétisme s'est réunie au Casino de Berne, après les assemblées séparées des deux sections. Genève a été confirmé vorort avec M. Henninger comme président. M. Sexauer continuera à rédiger l'organe de l'association. Les membres de la Commission d'assurance ont été réélus. La prochaine assemblée de délégués se tiendra à Lucerne.

Les prochaines rencontres

A peine la saison des matches d'association terminée, les rencontres se concluent déjà, et voici le calendrier, que nous compléterons chaque semaine, qu'on peut établir dès ce jour :

AOÛT

6. Young Boys—Lucerne—Lucerne II—Hakosh (Zurich).

12. Young Fell, Zurich—Wacker (Vienne).

13. Lucerne—S.-C. Rapid (Vienne); Nordstern—Wacker (Vienne) Brühl—Sp, Club Freiburg-i-B.

15 (mardi). Young Boys—S. C. Rapid (Vienne).

19 (samedi). Genève—Wacker (Munich).

20. Montreux—Lucerne.

Tournoi de Zurich : Grasshopper, Young Fellows, Blue Stars, Zurich.

F.-C. Bayern (Munich)—St-Gall; Berne—Wacker (Vienne).

25 (vendredi). A Berlin, match inter-villes : Bâle—La Haye.

26 (samedi). Young Fellows—Servette; Zurich—Etoile.

A Berlin, match inter-villes : Bâle—Berlin.

27. Etoile—Lucerne; Grasshopper—Servette; Blue Stars—Freiburger F.-C.; Lucerne II—Olten; Genève—Equipe cantonale Valaisanne; Brühl—Aarau.

SEPTEMBRE

3. Lucerne—Brühl; Young Fellows—Old Boys; Aarau—Blue-Stars; St-Gall—Young Boys; Lucerne—Brühl; Aarau—Blue-Stars.

9 (samedi). Grasshopper—Stuttgarter Sp. Club; Montreux—Servette.

10. Tournoi pour la Coupe Flora, à Lucerne : St-Gall, Cantonal et Lucerne.

Blue-Stars—Bâle; Young Boys—Servette; Brühl—Stuttgarter Sportfreunde; Aarau—Lausanne-Sports.

16 (samedi). St-Gall—Young Fellows.

17 (Jeune Fédérale). Servette—Young Boys; Lausanne-Sports—Aarau.

24. Début probable des Cup-matches.

De son côté, le F.-C. Etoile, de notre ville, annonce déjà les matches suivants qui se joueront sur son terrain « gazonné » des Eplatures.

20 août : Servette, champion suisse (50 % aux chômeurs).

27 août : Lucerne I, champion Suisse centrale, la révélation de la saison 1921-1922.

10 septembre : Zurich I, la réputée équipe de la Suisse orientale.

ATHLÉTISME

Les championnats de 1923

La section d'athlétisme de l'Association suisse de football et d'athlétisme a tenu dimanche, au Casino de Berne, son assemblée ordinaire de délégués. La Gymnastische Gesellschaft de Berne a été chargée de l'organisation des championnats suisses d'athlétisme léger en 1923, le Cercle des Sports de Lausanne de l'organisation des concours multiples et la Société Urania de Genève de l'organisation des championnats d'athlétisme lourd. Berne, Vorort, et M. Suter, président, ont été confirmés.

CYCLISME

Le Tour du Lac Léman

La doyenne des courses cyclistes suisses, le tour du Léman, a été courue hier matin. Quelques mots d'histoire ne seront pas de trop, car cette vénérable manifestation sportive a vu naître les champions suisses actuels, puisqu'elle date de l'année 1879. En ce temps-là, la bicyclette n'était pas encore née. Les coureurs montaient — c'est le cas de le dire — sur de monumentales machines, aujourd'hui reléguées dans les musées, les bicyclettes. Cinq coureurs avaient pris part à cette joute inédite.

Il fallait être doué d'une énergie toute spéciale, pour oser affronter un parcours de cette envergure sur de tels engins. L'arrivée s'effectua dans l'ordre suivant : 1. E. Métral, en 10 h. 41'; 2. Grandjean, en 10 h. 47'; 3. Mottaz, en 11 h.; 4. Bastard, en 11 h. 41'. La performance de E. Métral est, athlétiquement, bien supérieure aux exploits de nos routiers actuels, car il n'est pas déplacé de dire que, en 1879, on ne connaissait pas encore toutes les rubriques des courses, et le coureur était livré à lui-même durant tout le parcours.

En 1886 apparaît la bicyclette. L'an suivant, le coureur Louis Masi gagne la course en 8 h. 26'. Dix ans plus tard, Jacques Goncet avale les 168 kilomètres du parcours en 5 h. 48' 10". Cinq ans après, Louis Rossy boucle le Tour du Léman en 4 h. 59' 31", soit à une allure de 33 km. à l'heure.

En 1905, pour la première fois, c'est un amateur qui se classe premier. Le vainqueur, Rheinwald, devait dans la suite devenir un des plus fameux coureurs suisses. En 1910, Arnold Grandjean entre dans la liste du palmarès. En 1920, c'est au tour de Charles Antenen.

La course d'hier avait pris un éclat inaccoutumé, à cause de la rivalité des marques en présence. Voici à titre documentaire les principales firmes qui étaient représentées dans la compétition, ainsi que les noms des coureurs chargés de défendre leur pavillon :

Bianchi (de Milan) : Girardengo, Belloni, Arduino et Gordini.

J. Gurtner (de Pontarlier) : Henri Suter, Moeslmans, Deruyter, Reymond, Notter, Maffeo, Guyot, Wiedmer et Leresche.

Condor (de Courfayve) : Charles et Jean Martinet, Georges et Fernand Dreyer.

Legnano : Gehrig et Staehlin.

Alcyon : Rheinwald et Rochat.

Les pronostics étaient favorables aux Italiens, connus pour leur vitesse et leur cran. Girardengo bat tous les records du Tour. Comme on le prévoyait, Belloni et Henri Suter suivent. Ce dernier a joué de malchance. Nous lisons avec plaisir le nom du coureur neuchâtelois Guyot, sorti 6me.

Voici les résultats de la course 1922 :

Hier, l'Italien Girardengo a battu tous les records

Dimanche matin, le départ de cette grande épreuve cycliste a été donné par un temps superbe ; à 6 h. aux professionnels et une demi-heure plus tard aux amateurs.

Tous les records ont été battus, ce sont les coureurs italiens qui enlevèrent les deux premières places devant Henri Suter, victime de difficultés avec sa chaîne, à Lutry, puis qui crève peu après, avant Lausanne. Profitant de la malchance de notre champion routier suisse, les coureurs italiens s'en vont et mènent un train, d'enfer jusqu'à l'arrivée.

Voici les principaux résultats :

Professionnels : 1. Girardengo (sur Bianchi), 4 h. 39 m. 44 s.; 2. Belloni (sur Bianchi), à 10 centimètres; 3. H. Suter (sur Gurtner), 4 h. 53 m. 32 s. 2/5; 4. Gehrig, à 1/5 de seconde; 5. Reymond, 4 h. 53 m. 33 s.; 6. Guyot; 7. Arduino; 8. Ch. Martinet; 9. Berchten; 10. Grandjean; 11. Frossard; 12. Rochat; 13. Leresche; 14. J. Martinet; 15. Stählin; 16. Guignet; 17. Ticon; 18. Mafféo; 19. Detraz.

Amateurs : 1. Henri Guilloid, 5 h. 11 m. 15 s.; 2. Babel à 1/5; 3. Dunaud; 4. Ambro; 5. Carcano; 6. Grässer; 7. Pauly; 8. Baumann; 9. Chassot; 10. Querro; 11. Casasso.

Les coureurs italiens, Girardengo et Belloni, vainqueurs de l'épreuve, ont été vivement félicités à leur arrivée par M. Ed. Gex, le champion du side-car, qui représente à Genève la marque de bicyclette Bianchi, montée par les deux champions. Nous disions donc que les records avaient été battus. Chez les professionnels, Girardengo et Belloni abaissent le record de Gaugler (1908) de 21 minutes 8 secondes. Notre compatriote Henri Suter a lui-même abaissé le record de Gaugler. Chez les amateurs, le record était tenu par Willemin, en 5 h. 15 m. 19 s. 2/5, en 1912. Guilloid l'abaisse de 4 minutes.

Dans l'interclub, la Pédale des Eaux-Vives se classe première devant le Vélo-Club de Plainpalaïs.

La course provoque un grave accident de moto

Deux motocyclistes suivant les coureurs cyclistes du Tour du Lac Léman sont entrés en collision dimanche à 10 heures, au Pré aux Moines, entre Morges et St-Prex. L'un des motocyclistes a eu un bras et un poignet brisés. L'autre, transporté sans connaissance à l'infirmerie de Morges, y a succombé dans l'après-midi. C'est un nommé Max Sulzberger, typographe, demeurant à Lausanne, 23 ans, et dont les parents habitent à la « Saège », près de Dielsdorf (Zurich).

MOTOCYCLISME

Concours international des six jours

L'horaire officiel pour le premier passage dans les localités suisses est le suivant :

3 août. — Départ de Genève à 8 heures, Vallorbe 10 h. 58, Les Verrières 14 h. 14, Neuchâtel (Vauseyon) 14 h. 50, La Chaux-de-Fonds 16 h. 30.

4 août. — Départ de La Chaux-de-Fonds 7 h., Court 8 h. 32, Soleure 9 h. 20, Corcelles 10 h. 06, Laufon 11 h. 53, Bâle 14 h. 07, Aarau 16 h. 27, Baden 17 h. 23, Zurich 18 h. 09.

5 août. — Départ de Zurich à 5 h., Pfaeffikon 7 h. 02, Linthal (Glaris) 8 h. 44, Altorf 11 h. 02, St-Gothard 14 h. 21, Bellinzona 16 h. 52, Lugano 17 h. 56.

6 août. — Repos à Lugano.

7 août. — Départ de Lugano à 6 h., Bellinzona 7 h. 04, St-Gothard 9 h. 35, Altorf 11 h. 24, Lucerne 14 h. 42, Huttwil 16 h. 14, Berne 17 h. 48.

8 août. — Départ de Berne à 6 h., Interlaken 7 h. 42, Meiringen 8 h. 45, Gletsch (Valais) 9 h. 58, Brigüe 11 h. 37, Sion 14 h. 55, Martigny 15 h. 51, Aigle 16 h. 51, Château-d'Oex 17 h. 59.

9 août. — Château-d'Oex, départ à 7 h., Broc 7 h. 54, Bellegarde et course de côte du Bruch 8 h. 29, Gstaad 9 h. 48, Aigle 11 h. 10, Montreux 11 h. 42, départ à 13 h. 12, Col de Soulloup 13 h. 31, Ouchy 14 h. 42, Nyon 15 h. 58, Chambésy 16 h. 37, kilomètre lancé près Laconnex depuis 17 h. 09, Côte de la Donzelle depuis 17 heures 24, Genève 18 h.

L'Union Motocycliste suisse poursuivant un double but, technique et touristique, a accumulé les difficultés de route, tout en faisant parcourir aux concurrents suisses et étrangers suivis par les représentants de fédérations et journalistes étrangers invités par l'Office suisse de tourisme, les plus admirables régions de notre pays.

L'épreuve est dans sa presque totalité une marche de régularité, avec une vitesse prévue en dessous de celles que permettent les règlements de police. Nul doute que toute la population des régions traversées s'accueille avec empressement et sympathie nos hôtes de quelques jours et les champions d'un mode de locomotion infiniment pratique et extrêmement populaire.

AUTOMOBILISME

Le circuit de Boulogne-sur-Mer

BOULOGNE-SUR-MER, 31. — Havas. — Deux concurrents seulement ont terminé le parcours du circuit automobile. Lagache gagne en 4 h. 55' 34".

Le gros vainqueur est Salmson, qui triomphe, avec Devaux et Casse, qui ont nettement battu toutes les catégories. Salmson remporte, cette année encore, la coupe de régularité Pickett.

En petites voitures, Follet, sur Majola, a eu le champ libre, par suite de la disparition de Guibert, et a accompli une honnête performance.

Lefèvre, sur la Perle, triomphe en catégorie voiturettes, renouvelant son succès de l'an dernier sans être inquiété.

Enfin, en cyclecars 750 cmc., Sénéchal, sans douleurs, trouva encore une fois l'occasion d'une belle victoire, se payant le luxe de battre quelques-unes des cylindrées supérieures.

AVIATION

Amundsen renonce à la conquête du Pôle

NOME (Alaska), 31. — Havas. — Le capitaine Amundsen renonce à atteindre Point Barrow avec son bateau Maud. Il a maintenant pris place à bord du schooner Hoimas. D'après un radiotélégramme envoyé du Maud, on croit savoir que le projet de survoler le Pôle nord a été abandonné jusqu'à l'année prochaine.

Affreux accident à Villacoublay

PARIS, 31. — Havas. — La « Liberté » apprend qu'un affreux accident s'est produit samedi matin à 8 h. 30 sur l'aérodrome de Villacoublay. Un soldat réserviste qui accomplissait une période d'instruction comme pilote d'aviation venait d'être autorisé à conduire seul, pour la première fois, un aéroplane. A l'atterrissage, il omit d'arrêter le moteur. L'appareil toucha brutalement le sol, capota et le réservoir d'essence se creva et prit feu. Avant qu'on eut le temps d'intervenir, l'appareil était brûlé. Dans les débris, on retrouva le corps de l'aviateur complètement carbonisé.

AVIRON

Les régates de Berne

Plus de 10,000 spectateurs ont suivi les régates nationales à l'aviron, disputées sur le Wohlensee, par un temps splendide.

Outriggers à 4 avec barreur (championnat suisse) : 1. Ruderclub Reuss, Lucerne, en 7' 26"; 2. Rowing-Club, Lausanne; 3. Football-Club, Zurich.

Nous donnons encore les résultats intéressant la région jurassienne, soit :

Un rameur (championnat suisse) : 2. Club Nautique, Bienne (Schöchlin Karl).

Outriggers à 8 (juniors) : 2. Club Nautique, Bienne.

Deux rameurs de couple (championnat suisse) : 1. Club Nautique, Bienne.

Outriggers à 4 (débutants) : 1. Club Nautique, Bienne.

Yoles de mer à 4 (championnat suisse) : 2. Société Nautique « Etoile », Bienne; 3. Club Nautique, Bienne.

Yoles de mer à 4 (débutants) : 2. Club Nautique, Bienne.

Yoles de mer à 8 (championnat suisse) : 1. Société Nautique « Etoile », Bienne.

AÉRONAUTIQUE

La coupe Gordon-Bennett

Le meeting international de Genève se déroulera du 1er au 8 août. Quoique la « Sentinelle » ait été boycottée par les organisateurs de la course internationale des ballons sphériques (nous nous demandons si les aristocrates organisateurs de cette manifestation sportive ont jugé que la presse ouvrière ne méritait pas d'obtenir les ordres d'annonces passés à toute la presse bourgeoise romande) nous voulons cependant tenir nos lecteurs au courant du meeting de Genève. Nous aurons ainsi fait preuve, croyons-nous, d'indépendance et nous nous serons mis au-dessus des sourdes intrigues dirigées par certains milieux contre tout ce qui touche au parti socialiste.

Vingt ballons se disputeront la grande épreuve du 6 août. Les emplacements des vingt ballons sont distants les uns des autres de 40 à 50 mètres; chaque ballon aura sa prise de gaz spéciale, fermée par une vanne d'un calibre de 200 mm. de diamètre, vingt embranchements de 200 mm. chacun. Les vingt vannes seront ouvertes en même temps le 6 août, de façon que tous les ballons concurrents soient gonflés simultanément.

Les pilotes suisses

Voici, d'après le « Sport Suisse », quelques notes biographiques sur les pilotes qui défendront les couleurs suisses dans la compétition :

Paul Armbruster, de Berne, né le 24 mars 1874, élève et disciple du colonel Schaeck, conquit en 1907 son brevet d'aéronaute et accompagna depuis ce moment de très nombreuses ascensions. En 1909, il prit, pour la première fois, part à une Coupe Gordon-Bennett, comme second du colonel Schaeck, sur le ballon Helvetia. Parti de Zurich, l'Helvetia se classa troisième. En 1910, M. Armbruster accompagna de nouveau le colonel Schaeck à la Coupe qui se courait cette fois-ci aux Etats-Unis. L'Helvetia se classa quatrième, couvrant 850 milles, pour atterrir au Canada. Pilote en titre de l'Helvetia en 1913, M. Armbruster, accompagné de M. Seiffert, se classa quatrième dans la Coupe, le départ étant donné à Paris. Notre pilote fournissait dans cette épreuve une marque de son extraordinaire endurance et de son courage, ayant le bras fracassé en cours de route, par suite d'un heurt de la nacelle contre un arbre, et continuant quand même sa course après un pansement de fortune, pour aller atterrir en Bretagne. Sa dernière ascension sensationnelle avant la course Gordon-Bennett 1921 fut celle du 19 juin 1921, où, pris dans une tempête de neige, il réussit à poser son ballon intact sur un glacier de l'Oberland à 2650 m. d'altitude, où il fut obligé, au prix d'énormes difficultés, de le chercher quelques semaines plus tard avec une équipe de guides. Quant à la course Gordon-Bennett 1921, M. Armbruster, accompagné de M. Ansermier, se classa premier atterrissant dans l'île de Lambey (mer d'Irlande), parcourant 750 kilomètres en 27 h. 33 minutes.

Louis Ansermier, né à Lausanne le 2 février 1869, fort connu dans le monde sportif suisse comme automobiliste consommé. Comme tel a gagné de nombreuses courses. Ancien champion cycliste suisse. Depuis 1913 s'est consacré avec passion à l'aéronautique. A fait sa première ascension avec le fameux aéronaute capitaine Spelterini, dont il est l'élève. Très nombreuses ascensions militaires en ballon libre et en captif. Actuellement 1er-lieutenant dans les troupes aéronautiques suisses; observateur d'artillerie. Brevet de l'Aéro Club Suisse, délivré en 1918, sous No 41.

M. Ansermier était le second du capitaine Armbruster à la Coupe Gordon-Bennett 1921 qui fut gagnée par leur ballon Zurich.

R.-O. Muller, né à Zurich, le 26 juillet 1872; sportsman passionné. Nageur, cycliste, alpiniste. A fait sa première ascension en 1909. Brevet de l'Aéro Club Suisse No 28. A participé à la Coupe Gordon-Bennett 1912.

Alcool et maladies mentales

L'influence énorme de l'alcool sur la propagation des maladies mentales ressort d'une façon très frappante de la statistique médicale de l'Etat de Prusse.

Elle constate au 1er janvier 1912, la présence de 1,857 hommes et 180 femmes dans les maisons d'aliénés de Prusse, à la suite d'excès alcooliques. Au cours de l'année 1912, s'y ajoutèrent, pour la même cause, 5,173 détenus masculins et 408 femmes, donnant un total de 7,030 hommes et 588 femmes. Au cours de la même année 1912, 5,052 hommes (dont 26 par suite de décès) et 362 femmes (dont 19 décès) quittèrent les institutions d'aliénés, laissant au 1er janvier 1913 un total de 1,978 hommes et 226 femmes, détenus à la suite d'excès d'alcool.

Pendant la guerre, l'alcool fut presque entièrement supprimé en Prusse. Et voici les chiffres pour 1917 : Au 1er janvier 1917, il ne restait plus que 204 hommes et 7 femmes détenus dans les institutions d'aliénés, à la suite d'excès alcooliques. Y entrèrent au cours de l'année 1917, 238 hommes et 7 femmes, donnant un total de 442 hommes et 14 femmes. En sortirent, au cours de 1917, 263 hommes (y compris 32 décédés) et trois femmes (1 décédée), laissant, le 1er janvier 1918, un total de 179 hommes et 17 femmes.

OUVRIER !

Considère comme un de tes principaux devoirs celui de renforcer la presse socialiste en y abonnant tes amis et connaissances !

Ch. NUDING

Léopold-Robert 8 a LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 5.65

HAUTS-BENEVEYS - Téléphone 66 | SAIGNELEGER - Téléphone 74

Vente de tous les matériaux de construction y compris les tuiles
Fabrication de planelles en ciment unies et à dessins
Fabrication de tuyaux en ciment toutes grandeurs

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

AVIS

Dès le 1^{er} août, le **Secrétariat de l'Union Ouvrière**

sera transféré

Rue Daniel-Jeanrichard 16

au 1^{er} étage

ATTENTION

Il sera vendu au **Magasin HENG-HUBSCHER**, Léopold-Robert 30 bis, à partir de samedi 29 juillet, de **POMMES DE TERRE** aux prix de **30 ct. le kg.** 6499
3000 kg. 28 ct. par 50 kg., 27 ct. par 100 kg.

Bibliothèque Publique

AVIS

En plus des jours de fermeture indiqués par l'horaire des vacances, la Bibliothèque sera fermée pour cause de réparations, le **1^{er} et le 2 août**

Neuchâtel et environs **Société Coopérative de Consommation** Neuchâtel et environs

Nous avisons nos sociétaires, ainsi que notre nombreuse clientèle, que notre

Magasin de Chaussures, Seyon 24

sera fermé le Samedi à 17 heures, jusqu'à nouvel avis

Scala - Palace

Ce soir, deux personnes paient une place

Cinéma Pathé

Festival Jackie Coogan

The Kid et le Gosse infernal

Deux personnes paient une place au Théâtre

Fumeurs !!

Ne manquez pas de goûter mes **Délicieuses Spécialités** pour la pipe et les cigarettes

Maryland Fr. 1.90 le 1/2 kg.
Maryland sup. 2.65
Caporal 2.75
Déchet oriental 5.—
Hollandais 5.50
Anglais 6.—

Vente exclusive chez le fabricant
J. Schiller
14, Rue Neuve
10% Rabais exclusivement aux chômeurs

Société Coopérative de **CONSUMMATION** de Neuchâtel et Environs

CIDRE

EXCELLENTE QUALITÉ
0.45 le litre

Réduction par achat d'une certaine quantité ou par fût

Boucherie chevaline
Collège 25

Buisse

Débitera chaque jour de la viande 1^{re} qualité depuis 80 ct. le 1/2 kilo pour rôti et depuis 50 ct. le 1/2 kilo pour bouillir.

Saucisses Salami
Salé cuit

Se recommande **Uve E. Schneider-Benoit.**

Bonne occasion

Mollères pour dames, brun et noir, n° 36 et 37, à 16 et 18 fr. 5722
Souliers de travail ferrés, n° 36 à 41, 15 fr.
Sandales, Pantouffles, Espadrilles, Savates.
Prix avantageux
Magasin 15, rue du Puits, 15

A vendre faute d'emploi

Le Cercle ouvrier de Tramelan offre à vendre un magnifique

Potager d'hôtel

dernier modèle de la Maison Gruning-Dutoit de Bienne. Ce potager est à l'état de neuf ayant très peu servi. Il peut être visité sur place. — Adresser offres à la société qui fournira tous renseignements. 6389

Vélo de dame et un d'homme à vendre à bas prix. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 17, 2^{me} ét. à gauche. 6045



Les Bureaux officiels de renseignements

Neuchâtel: Place Numa-Droz, Téléph. 789
La Ch.-de-Fonds: Place de la Gare 5, Téléph. 1308
La Ch.-de-Fonds: Place de l'Hôtel-de-Ville 6, Téléph. 196
Le Locle: Grand'Rue 24,

fournissent gratuitement tous renseignements sur voyages, itinéraires, séjours, hôtels, pensions, établissements scolaires, industriels et commerciaux. Ils cherchent à faire connaître au dehors les beautés naturelles et les ressources du canton. P 1352 N

On peut s'y procurer la nouvelle carte du canton avec notice illustrée, au prix de 80 ct. l'exemplaire. 5879
Les personnes qui s'intéressent à cette utile institution sont invitées à s'en faire recevoir. Cotisation annuelle, fr. 3.—. Compte de chèques postaux: IV 374.

Nouveaux Prix pour les Vacances

	Fr.	
1 lot Blouses blanches, pour dames	3.—	
1 » Jupes en toile, pour dames	7.—	
1 » Robes pour dames	4.—	
1 » Caleçons blancs, 1 ^{re} qualité	3.80	
1 » Chemises blanches, 1 ^{re} qualité	4.—	
1 » Jupons blancs, 1 ^{re} qualité	4.50	
1 » Jupons couleurs	3.50	
1 » Combinaisons blanches	4.75	
1 » Chemises couleurs	3.95	
1 » Caleçons couleurs	3.75	
1 » Sous-tailles blanches	2.45	
1 » Camisoles, longues manches	2.—	
1 » Tabliers-fourreau	5.—	
1 » Jaquettes de laine	14.—	
1 » Robes en mousseline laine	14.—	
1 » Robes d'enfants (de 5 à 9 ans)	3.—	
1 » Bas pour enfants, N° 5, en noir et blanc (pr chaque demi-N° plus grand, 10 ct. en plus)	0.50	
1 » Caleçons de sport	2.45	
1 » Lavettes, 1 ^{re} qualité	0.25	
1 » Cache-biouse, en laine	0.50	
1 » Chemises poreuses, pour hommes	4.25	
1 » Pantalons de travail, pour hommes	9.90	
1 » Pantalons de dimanche, pour hommes	16.50	
1 » Paletots pour hommes, en toile	8.50	
1 » Paletots pour hommes, en drap	23.50	
1 » Bretelles pour hommes	1.50	
1 » Camisoles pour hommes	2.50	
1 » Chemises couleurs	4.25	
1 » Chaussettes grises	0.75	
1 » Bas pour dames, tricotés	1.50	
1 » Bains de mer, pour enfants et fillettes		
Nos 22-26	27-29	30-35
2.50	3.50	4.50
1 » Souliers en toile, pour dames	5.50	
1 » Souliers bas, à brides	13.50	
1 » Souliers bas, à brides, brun	14.50	
1 » Richelleu, noirs	15.50	
1 » Bottines à lacets, pour dames	19.50	
1 » Bottines à lacets, pour messieurs	15.50	
1 » Bottines à lacets, pour fillettes et garçons		
Nos 27-29	30-35	
10.50	12.50	
1 » Sandales, N° 27-31		3.—

Tous les autres articles en magasin sont vendus à des nouveaux prix pour faciliter tout le monde de s'habiller et chauffer excessivement bon marché. — Toutes nos marchandises sont de qualité extra et de première fraîcheur.

Envoi seulement contre remboursement

NE CONFONDEZ PAS LE MAGASIN

C'est seulement **chez Achille**

Ci-devant Magasin de Soldes et Occasions

10, Rue Neuve, 10

Musique ouvrière

„La Persévérante“

Course annuelle

à Berne

Samedi 5 et dimanche 6 août

Les camarades qui désirent accompagner la société sont priés de se faire inscrire, d'ici au **lundi 31 juillet**, auprès du tenancier du Cercle ouvrier et chez le président, Emile Grosvernier, rue du Nord 161.
Prix de la course: fr. 15.50
Le Comité. 6375

ROBES confectionnées

éponges fantaisies, toutes teintes, forme chic, la robe **Fr. 18.50** 6465

Costume Tailleur serge tout laine, dernier chic **Fr. 59.—**

Maurice Weill

Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

LÉON BAUD

Technicien - Dentiste **absent** jusqu'au 21 août

D^r Perrochet

Médecin-Chirurgien

Pas de consultations 6500

le jeudi

jusqu'à nouvel avis, P22620C

„La Sentinelle“

Journal d'opinion le mieux informé

est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes:

Bibliothèque de la Gare
Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.

Magasin de tabacs et cigares - Au Franco-Suisse, Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.

Kiosque du Casino
Kiosque Place du Marché.

M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.

M^{lle} Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 14.

LIBRAIRIE

du Premier - Mars 5

A. KRÖPFLI

achète aux meilleurs prix, tous livres, bibliothèques, estampes, manuscrits, etc. Pour lots importants se rend sur place. 5517

EN SUISSE

le grand flacon rond du seul véritable, **Alcool de Menthe Américain**, tel qu'il existe depuis plus de 47 ans, ne se vend que fr. 2.50 et le petit flacon rond, fr. 1.75. 5618

A vendre pour cause de départ un potager à trois feux, brûlant tout combustible, avec bouillotte en cuivre et une marmite en fonte, une glace biseautée, une paire de panneaux, deux cadres, une garniture de lavabo et une balance de ménage. Le tout à l'état de neuf. A la même adresse, logement meublé d'une chambre et cuisine à remettre pour le 1^{er} août. — S'adresser rue du Nord 89, au pignon. 6385

Pour rhabilleur.

A vendre fournitures d'horlogerie outils, machine à arrondir, layette, établi portatif. — S'adresser de 13 à 15 heures ou le soir, rue David-Pierre-Bourquin 31, Beau-Site. 6378

A vendre de suite un bon piano n° 820 fr. — S'adresser Nord 75, au 3^{me} à droite, de 13 à 19 heures. P15379C 6357

A vendre quelques disques neufs, Pathé, utilisés deux semaines seulement. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6281

Corsets et soutiens-gorge sur mesures; réparations, lavages; prix très réduits. — Place du Marché 6, 1^{er} étage à droite. 5865

Dinde avec 14 poussins ainsi que deux toiles galvanisées 2 m. 10 x 70 cm. sont à vendre. — S'adresser chez M. Girard, Winkelried 77 (Métézes).

Superbes machines à coudre, de fabrication 1922, petits et grands modèles, derniers perfectionnements, avec bulletin de contrôle. Garantie sérieuse. Prix hors concurrence. Pour visiter et renseignements, s'adresser chez M. Nobs, Rocher 2. 6278

Occasion. A vendre barrière en fer, réchauds à gaz à 2 et 3 feux, autocuiseur, tours à polir avec tasseaux, le tout à bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 110, 2^{me} étage à gauche. 6287

Vélo à vendre faute d'emploi, „Cosmos“, en très bon état; deux casiers pour horlogerie. — S'adresser rue D.-Pierre-Bourquin 11, au premier étage à gauche. 6434

Les vêtements en tissu peau de diable sont sans concurrence comme solidité. Articles spéciaux très recommandés aux ouvriers de gros métiers. Echantillons franco. Seul fournisseur: H. Grötzingler, 1^{er}-Mars 8. 6440

Leçons de piano. On prendrait quelques élèves pour leçons de piano et violon. — S'adresser chez R. Junod, Commerce 99. 6455

On offre à laver du linge à domicile et faire des heures. — S'adresser Fritz-Courvoisier 38, au pignon à gauche, depuis 6 1/2 h. du soir. 6486

Perdu le 23 juillet un porte-crayon métal argenté, marque „Eversharp“. — Le rapporter contre récompense rue Numa-Droz 157, 4^{me} étage. 6512

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 29 juillet 1922

Marriage civil. — Heng, Jules-Albert, négociant, Neuchâtelois, et Berthe-Amélie née Hubscher, ménagère, Bernoise.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part au public, du décès de

Monsieur Henri MORTHIER son fidèle employé pendant 33 ans. 6515

La Chx.-de-Fds, le 31 juillet 1922.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

MISS ROVEL

PAR

Victor CHERBULIEZ

(Suite)

L'après-midi, Raymond avait fait une promenade avec sa sœur. Au retour, comme ils allaient passer devant la Prairie, leur attention fut subitement attirée par des cris stridents de fureur et de désespoir, qui n'avaient rien d'humain. On eût dit tantôt l'effroyable gémissement poussé par un voyageur qui en escaladant un précipice sent se rompre la corde qui l'attache à ses compagnons, tantôt les piailleries aiguës d'un poulailler envahi par une fouine, ou le rauque rugissement d'une bête fauve tombée dans quelque embûche et qui proteste avec rage contre sa captivité.

Mlle Ferray tressaillit, pâlit, s'arrêta: — Que se passe-t-il donc chez nos voisins? dit-elle à Raymond. Je crois en vérité qu'on y égorgé quelqu'un.

— La belle affaire! lui répondit-il en haussant les épaules. Je crois reconnaître la voix de miss Meg. Cette charmante enfant aime la musique comme sa mère.

Il se disposait à continuer son chemin. Elle le retint par le pan de son habit, l'assurant qu'il était arrivé quelque grand malheur, et qu'on appelait au secours. Les cris ayant redoublé d'intensité, elle se suspendit à son bras et l'entraîna le long

de l'avenue d'acacias qui conduisait chez lady Rovel. Lorsque l'homme de la montagne, — Fiel-ding nous en est garant, — entendit du haut d'une colline les appels désespérés d'une malheureuse qu'un malandrin s'appretait à juler, il laissa Tom Jones voler seul à sa défense; impassible, il s'assit sur le gazon et se mit à contempler le ciel. Raymond n'était point un misanthrope aussi consommé que l'homme de la montagne; il n'est pas donné à tout le monde d'être parfait dans son métier.

Ayant traversé le vestibule sans rencontrer personne, il pénétra dans une antichambre qui contenait une grande armoire en vieux chêne fermée à double tour. C'est de cette armoire que partaient les cris. A deux pas de là, une négresse effarée marmottait des patenôtres, poussait de fréquents hélas! levait les bras au ciel, ne sachant à quel saint se vouer.

Les gens perplexes sont toujours heureux de trouver à qui parler. La négresse courut à Raymond, et, s'efforçant de dominer le vacarme, elle lui expliqua en anglais que, Meg ayant eu l'indiscrétion d'essayer une robe de sa mère et la maladroite d'y faire un accroc, lady Rovel, fort irritée, l'avait enfermée dans l'armoire en vieux chêne, que sur ces entrefaites trois messieurs étaient venus la voir, qu'elle était sortie avec eux à cheval, qu'avant de sortir elle avait oublié de mettre l'enfant en liberté, qu'on ne savait quand elle rentrerait, ses promenades étant quelquefois fort longues, et qu'il était à craindre qu'avant son retour Meg ne mourût dans les convulsions.

C'est ce qui faisait de Pamela la plus embarrassée de toutes les caméristes. Pendant la première demi-heure, Meg avait affecté par bravade de rire, de chanter, de dire que c'est une fort belle chose qu'une armoire et qu'elle se trouvait

à merveille dans la sienne, après quoi, sentant l'air lui manquer, la crainte d'étouffer l'avait prise, et elle avait tenté d'enfoncer la porte, qui lui avait résisté.

Alors, appelant Pamela, elle l'avait conjurée de lui donner la clé des champs, et Pamela l'ayant suppliée à son tour d'avoir un peu de patience, elle l'avait injuriée, puis menacée, et enfin elle s'était mise à crier, et elle criait encore. Il était difficile de comprendre que ses jeunes poumons pussent suffire à de si prodigieux efforts.

Raymond demanda à la négresse si elle savait où était la clé de l'armoire. Pamela répondit que oui; mais elle lui représenta en se signant combien il était dangereux de se jouer de lady Rovel, d'ouvrir une porte que lady Rovel avait fermée, enfin de contrecarrer lady Rovel dans la moindre de ses volontés, qui étaient aussi sacrées que la loi et les prophètes.

Raymond coupa court à ses remontrances en lui intimant l'ordre d'aller chercher la clé. Elle la lui remit en tremblant; il ouvrit aussitôt l'armoire. Pâle, échevelée, Meg sortit d'un bond de son cachot et s'élança au milieu de la chambre, attachant son œil en feu sur son libérateur, prête à lui sauter au visage comme une jeune chatte qui, la griffe allongée, confond amis et ennemis, et cherche à qui s'en prendre de son malheur.

Son mouvement avait été si brusque, son attitude était si menaçante, que la bonne Mlle Ferray ne put réprimer un geste d'effroi; elle recula précipitamment vers la porte en couvrant ses yeux de sa main, comme pour les mettre hors d'insulte.

Sa frayeur parut plaisante à Meg, dont la colère s'évanouit aussitôt et fit place à un accès d'hilarité bruyante, presque convulsive, à laquelle succéda une demi-pâmoison. Elle serait tombée toute raide sur la plancher, si Mlle Ferray ne l'eût

reçue dans ses bras, et, l'asseyant sur une chaise, ne lui eût fait respirer un flacon de sels.

Meg ne tarda pas à reprendre ses sens. Le premier usage qu'elle en fit fut de considérer attentivement Raymond, qui la regardait le sourcil froncé. Il commençait à se reprocher le sot mouvement de commisération qui lui avait fait rendre service à son ennemie. Sa figure était si parlante que Meg devina sans peine ce qui se passait en lui.

— Quel drôle d'air vous avez! lui dit-elle en partant d'un nouvel éclat de rire. Vous vous repentez de votre bonne action! Ce qui m'ennuie, moi, c'est que bienfait oblige, et que me voilà condamnée à ne plus vous voler vos pêches.

— Vous nous en demanderez, lui dit Mlle Ferray.

— Demander! demander! dit-elle en faisant la moue; c'est bien plus commode de prendre.

Sur ces entrefaites, la négresse, qui jusqu'alors s'était tenue prudemment à distance, voyant sa jeune maîtresse revenue à des dispositions plus pacifiques, s'approcha d'elle, et avec force circonlocutions lui insinua qu'elle venait de faire une petite provision d'air, que partant il ne lui restait plus qu'à rentrer bien gentiment dans son armoire, afin que sa terrible mère la retrouvât où elle l'avait laissée. Meg jugea la proposition fort incongrue.

(A suivre).



DERNIÈRES NOUVELLES

Les Faits du jour

La presse ouvrière française rappelle la vie de Jules Guesde, dont le décès paraît avoir été ignoré, samedi, par une bonne partie de la presse bourgeoise suisse. Il est plus intéressant de raconter des brimborions, semble croire cette dernière, que d'avoir quelques lignes d'égards pour une grande figure du socialisme.

Jules Guesde, écrit « l'Humanité », a connu lui aussi, les injures et les calomnies de nos ennemis. Ce « patriote » qu'un journaliste de police nous proposait hier matin en exemple a été, comme nous, accusé de trahir son pays pour de l'argent.

En 1893, comme les ouvriers de Roubaix posaient sa candidature à la Chambre des députés, ses adversaires du Bloc National d'alors avaient placardé sur les murs de la ville une affiche qui s'intitulait : « Guesde candidat des Prussiens ».

Pendant la guerre, la même calomnie insulta le socialisme pacifiste. « Vendus aux Boches » écrivaient les gazettes réactionnaires.

Après la guerre, on jette la même suspicion mensongère sur ceux qui estiment que le traité de Versailles est un document inexécutable, que des armements continus mènent l'Europe au désastre, que le capitalisme se montre partout impuissant à restaurer l'ordre et la paix. Ces injures sont la monnaie des sots. Elles ne datent ni d'hier, ni d'avant-hier. Elles n'ont pas empêché la doctrine d'émancipation des travailleurs, de faire son chemin dans le monde.

En guise d'intermède, aux chicanes de l'Occident, la Grèce part en croisade vers Constantinople. L'Asie Mineure est un vieux champ d'action de l'hellénisme. L'empire de Byzance en avait fait des possessions européennes. C'est ce vieux rêve que le pan-hellénisme moderne ressuscite, on ne sait en somme en vertu de quelles nécessités. La Turquie est une proie facile. Dévorée par les fractions depuis la défaite, soumise aux armées étrangères qui administrent sa capitale du Bosphore, elle a mené depuis trois ans une guerre épuisante contre les Grecs, contre les Français et contre les Italiens. Chacune de ces puissances est allée se tailler sa « zone d'influence » qui en Anatolie, qui en Thrace, qui en Cilicie. Ce serait aiguiser de nouveaux appétits que de permettre aux Grecs de recommencer une guerre de conquête, après tant de sang versé déjà sur les terres d'Asie. Le capitalisme européen met son veto à l'expédition nouvelle, dans cette unique crainte. Rien ne prouve que les Grecs ne passeront pas outre les interdictions qui leur sont faites de part et d'autre.

En Suisse, un terrible accident de montagne bouleverse le monde fervent d'alpinisme. Les mois d'été sont toujours dangereux pour quiconque se hasarde en haute montagne sans guide éprouvé. La fonte des neiges rend le sol granitieux vacillant et sournois. On ne connaît pas encore en détail les circonstances douloureuses de ce drame alpin, qui jette le deuil dans quatre familles bernoises.

R. G.

LE CHAOS ITALIEN

Orlando décline l'offre de constituer le prochain ministère

ROME, 31. — Stefani. — On annonce que les socialistes ayant refusé de participer à une combinaison ministérielle avec les fascistes ou avec la droite, comme leur proposait M. Orlando, la tentative d'établissement d'un ministère Orlando a échoué. Dimanche soir, M. Orlando s'est rendu chez le roi pour le renseigner sur la situation qui reste très inquiétante. Après cette entrevue, le roi a rappelé le président de la Chambre, M. De Nicola, qui eut plus tard un long entretien avec M. Facta. On envisage que M. Facta pourrait être chargé de reconstituer le cabinet.

ROME, 31. — Stefani. — Dimanche soir M. Orlando a annoncé qu'il déclinait le mandat qui lui avait été confié de constituer le cabinet.

PARIS, 31. — Havas. — Le correspondant londonien du « Petit Parisien » annonce que M. Lloyd George a fait parvenir à la Consulta une note dans laquelle il fait savoir au gouvernement italien que la conférence des Alliés, projetée à Londres, ne se tiendra pas avant la fin de la crise ministérielle italienne.

LA T. S. F. EN FRANCE

Le gouvernement autorise l'installation des postes privés de réception

PARIS, 31. — Havas. — Le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes avait nommé, au début de l'année, une commission spéciale, chargée de préparer la réglementation des transmissions radio-télégraphiques. Le « Petit Parisien » annonce que la commission a élaboré un projet de décret qui a été remis hier aux ministres. Ce décret entrera prochainement en vigueur. L'installation des récepteurs restera libre. On n'envisage qu'une simple déclaration. Les postes d'émission privés seront soumis à l'autorisation du sous-secrétaire d'Etat, avec préavis de la commission technique inter-parlementaire.

En faveur de Marty et des marins de la mer Noire

PARIS, 31. — Havas. — Dimanche après-midi a eu lieu au pré St-Gervais le meeting organisé par le parti communiste, pour réclamer la mise en liberté de Marty en particulier, et des mutins de la mer Noire, en général. Environ 6,000 manifestants étaient venus. Parmi les orateurs on peut citer Vaillant Couturier, Cachin et les frères de Marty. Il y a eu 13 arrestations dont 9 ont été maintenues.

Le fascisme en Espagne

PERPIGNAN, 31. — Havas. — Selon les dernières informations parvenues de Barcelone le mouvement en faveur de l'autonomie de la Catalogne s'accroît. On signale une recrudescence des attentats sur la voie publique. On compterait de nombreux morts et blessés. Les journaux protestent et réclament l'adoption d'énergiques mesures de répression.

Les Grecs à Constantinople

25,000 hommes ont déjà débarqué à Rodosto

CONSTANTINOPLE, 31. — Havas. — Les débarquements grecs continuent à Rodosto. On évalue à 25,000 hommes les forces débarquées. Une patrouille grecque qui a fait une incursion dans la zone neutre a été repoussée après une courte fusillade par des gendarmes turcs.

ATHENES, 31. — Havas. — Les journaux publieront lundi le texte des deux notes que le gouvernement hellénique a adressé aux Alliés. Dans ces documents le gouvernement grec déclare qu'il considère l'occupation de Constantinople comme le seul moyen devant hâter la conclusion de la paix. Il demande aux Alliés de donner des instructions en conséquence aux troupes d'occupation afin qu'elle ne s'oppose pas à l'action de l'armée hellénique. D'autre part, la nouvelle annonçant que le général Harrington a fait publier à Constantinople un communiqué déclarant qu'il s'opposerait par la force à toute action dirigée contre cette ville, a produit ici une impression considérable. Les ministres se sont réunis en conseil pendant trois heures, mais ils n'ont fait aucune communication à la presse.

ATHENES, 31. — Havas. — Le chargé d'affaires britannique a fait au gouvernement grec des représentations contre son projet d'action sur Constantinople.

PARIS, 31. — Le « Petit Parisien » annonce que M. Metaxas, chargé d'affaires de Grèce à Paris, est venu samedi remettre au gouvernement français, une note dans laquelle le gouvernement hellénique, tout en affirmant son intention de ne pas agir sans le consentement des Alliés, demande formellement l'autorisation d'occuper Constantinople. La Grèce fait valoir que cette occupation est le seul moyen actuellement de peser sur les Turcs afin de mettre un terme au conflit d'Asie Mineure.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, il a été répondu immédiatement que pareille autorisation ne saurait être accordée. Il y a des raisons de penser que la même réponse aura été faite à Londres et à Rome où une demande analogue de la Grèce a dû être faite en même temps.

MENACES DE KHEMAL PACHA

PARIS, 31. — Havas. — On mande de Constantinople aux journaux que le gouvernement khémaliste annonce que si les troupes grecques franchissent la frontière de Tchataldja, les forces khémalistes marcheront sur Constantinople en utilisant la zone neutre d'Ismid.

ATHENES, 31. — Havas. — Le gouvernement adresse aujourd'hui une proclamation aux populations des territoires occupés d'Asie. Cette proclamation, s'appuyant sur les décisions du gouvernement hellénique, annoncera l'établissement dans les régions occupées d'Asie Mineure d'un régime de self-gouvernement, conforme aux principes qui furent reconnus par les Alliés pendant la guerre, et qui sera placé sous la protection et la tutelle de la Grèce.

Elle invitera les populations des régions occupées, sans distinction de race ni de religion, à participer à l'administration du pays, par la création de conseils locaux. La proclamation annoncera la création d'une garde civique composée d'éléments locaux et chargée de maintenir l'ordre. L'armée hellénique se charge de la défense et de la protection du pays contre l'ennemi. Les mesures prévues ne comportent pas la création d'un parlement micrasiatique. Des mesures sont prises pour sauvegarder les intérêts des étrangers.

Chez les mineurs hollandais

LA HAYE, 31. — Havas. — La Fédération néerlandaise des mineurs et l'Association neutre des mineurs ont décidé de ne pas accepter une nouvelle réglementation des salaires.

La Fédération chrétienne des mineurs protestants s'est également déclarée contre la réglementation; seule, la Fédération chrétienne des mineurs catholiques a accepté les propositions patronales.

EN SUISSE

Un exalté!

WALDENBOURG, 31. — La « National Zeitung » annonce qu'un certain Reinhard Wiesner, de Luchsingen, a tiré un coup de pistolet contre le préfet Müller, qui l'interrogeait et l'a blessé grièvement. Le meurtrier, aussitôt incarcéré, s'est pendu dans sa cellule.

GRAVE ACCIDENT A SONCEBOZ

SONCEBOZ-SOMBEVAL, 31. — De notre correspondant particulier. — Samedi soir, vers 19 heures, MM. Georges Mathez et A. Kaenel, descendaient en vélos depuis Tavannes. Au moment de l'arrivée aux croisements des routes cantonales, sur la place du village, une automobile venant de la direction de Bienne stoppa juste à l'instant où arrivaient les deux cyclistes.

Le camarade George Mathez voulut passer derrière la machine, mais par suite de l'arrêt brusque de la dite auto, il alla heurter en plein la roue de derrière de la machine. Il en résulta un choc assez violent.

En outre, le camarade A. Kaenel, qui le suivait à une distance de 5 mètres, au maximum, arrivant au moment où son collègue allait se relever fit un saut par-dessus son guidon, sans avoir aucun mal.

Quant à Georges Mathez il a un trou au front ainsi que quelques éraflures aux bras et aux jambes. Les premiers soins lui furent prodigués par MM. Pfister et Vorpe. Pendant cet intervalle, le propriétaire de l'automobile, accompagné de M. le pasteur Ecuver, allèrent chercher M. le Dr Eguet, à Congémont. Ce dernier fit le nécessaire en ce qui concerne les soins médicaux. Le vélo est dans un piteux état.

Tragédie à la Jungfrau

Quatre alpinistes se tuent au Rottalsattel

JUNGFRAUJOCH, 31. — Agence télégraphique. — Une caravane revenant dimanche soir du sommet de la Jungfrau a annoncé qu'elle a été témoin de la chute d'une caravane de quatre personnes au Rottalsattel.

WENGEN, 31. — Ag. — On annonce encore, au sujet de la catastrophe du Rottalsattel : La caravane qui a fait une chute était formée de quatre personnes de Berne, y compris une dame. Elle ne comprenait par de guide. Tous les quatre seraient morts.

WENGEN, 31. — Ag. — Voici les noms des victimes de l'accident du Rottalsattel : M. le Dr Th. Schneider, Berne, un alpiniste expérimenté, qui dirigeait la caravane; M. Denhof, Berne; Mlle Pauline Heck, originaire de Bâle. On croit qu'il s'agit de la présidente de la section de dames du Club alpin de Berne. M. Walter Minder, originaire de Thunstetten, valet à l'Hôtel Oberhof, à Lauterbrunnen. Il portait le sac, relativement lourd, de Mlle Heck. Une colonne de secours est partie lundi matin. On n'a pas encore découvert les touristes, mais on est certain qu'ils sont morts.

LAUTERBRUNNEN, 31. — Ag. — L'accident de la Jungfrau s'est produit dans le voisinage de la troisième corde, avant l'endroit où la corde quitte le rocher pour déboucher sur l'arrêt. La caravane est restée trop à gauche et a manqué la corde.

On donne encore les détails suivants sur l'accident de la Jungfrau : L'accident s'est produit un peu en dessous de la troisième corde. Les quatre victimes sont tombées par-dessus deux autres caravanes, sans guides, qui les suivaient et ont fait une chute de plusieurs centaines de mètres. Une colonne de secours, s'est formée pour aller rechercher les corps. Elle est formée de nombreux guides. Elle a quitté Stächelberg à deux heures, cette nuit. On observe ses mouvements au télescope. Albert Denhof, une des quatre victimes, est natif d'Edimbourg (Ecosse). Ses parents sont actuellement en vacances dans la Forêt Noire. Denhof était occupé à la fabrique Winkler et Fallert, à Berne.

Un Biennois se tue en cueillant des edelweiss

MURREN, 31. — Dimanche après-midi, près de Murren, un jeune Biennois, âgé de quinze ans, Gottfried Stettler, a fait un chute mortelle en cueillant des edelweiss.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — A la veille du 1er Août. — Le Comité local du « Pro Juventute », âge scolaire, nous communique :

Comme l'an dernier, cette année-ci encore, la section du district de Courtelary de l'œuvre suisse « Pour la Jeunesse » (âge scolaire), fera vendre, à l'occasion du 1er août, dans nos diverses localités, des drapeaux et des fleurs aux couleurs variées, au profit des enfants suisses délaissés, nécessiteux ou débiles.

A St-Imier, le mardi 1er Août, d'aimables jeunes filles offriront avec grâce des petits drapeaux, des fleurs, des papillons, des étoiles, etc. Apprétons-nous à répondre à leur sourire par une générosité inlassable et avec la conviction que nous accomplissons un acte de solidarité élémentaire en procurant de la santé aux enfants de notre peuple, à ceux qui sont de notre race et de notre sang.

PORRENTURUY. — Parti socialiste. — L'assemblée générale du parti du 26 juillet a décidé de fixer au dernier mercredi de chaque mois, l'assemblée mensuelle. Le caissier profitera de cette occasion pour percevoir les cotisations. Que chacun en prenne bonne note. Les membres en retard sont priés de se mettre à jour pour les estampilles.

Le Comité.

Assemblée communale. — Les dépenses occasionnées pour l'assistance publique augmentant sans cesse, l'assemblée communale a voté un dépassement de crédit de fr. 10,000 à prendre sur les recettes courantes.

L'assemblée a décidé de surseoir à la mise au concours de la place de Mlle Billieux, institutrice. La Commission d'école est chargée de suivre les pourparlers avec le gouvernement pour la mise à la retraite de Mlle Billieux, qui est malade et n'a pas demérité. Il serait peu séant qu'une personne ayant 18 ans de service soit mise sur le pavé. L'assemblée dans son bon sens en a jugé ainsi.

La société des autos-transports d'Ajoie a obtenu de l'assemblée la garantie de fr. 4000 qu'elle demandait, fr. 2500 étaient déjà garantis pour les automobiles postales. Cela fait ainsi seulement une somme de fr. 1500 qu'on nous demandait de voter, puisque les autos-transports d'Ajoie reprennent la suite des automobiles postales.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	43.— (43.30)	43.45 (43.80)
ALLEMAGNE	—83 (—90)	—98 (1.05)
LONDRES	23.30 (23.36)	23.41 (23.46)
ITALIE	23.80 (23.90)	24.30 (24.35)
BELGIQUE	40.70 (41.—)	41.30 (41.70)
VIENNE	—01 (—01)	—03 (—03)
PRAGUE	11.85 (11.75)	12.40 (12.25)
HOLLANDE	203.25 (203.50)	204.25 (204.75)
MADRID	81.25 (81.25)	82.25 (82.25)
NEW-YORK :		
Cable	5.21 (5.22)	5.31 (5.32)
Chèque	5.19 (5.20)	5.31 (5.32)

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour les huit heures

Samedi après-midi s'est constitué, en notre ville, un grand Comité cantonal pour défendre la journée de huit heures menacée par la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques. Ce Comité sera chargé de la cueillette des signatures pour le referendum et de continuer la campagne jusqu'au moment de la votation. Les six districts du canton étaient représentés par des délégués des organisations syndicales ouvrières, du personnel fédéral et du parti socialiste. Le Comité a procédé à la nomination de son bureau, ainsi composé : Marcel Itten, secrétaire de l'Union ouvrière, président ; Edmond Breguet, président du parti socialiste neuchâtelais, Fritz Eymann et Ph. H. Berger, conseillers nationaux, vice-présidents ; Abel Vaucher, rédacteur à la « Sentinelle », secrétaire ; un deuxième secrétaire sera désigné par les organisations ouvrières du Locle ; Alfred Wenger, fonctionnaire postal, caissier ; Gottlieb Rohr, président du Comité provisoire de l'Union locale du personnel fédéral, assesseur ; un deuxième assesseur sera désigné par la F. O. M. H.

Un Comité de presse, présidé par Abel Vaucher, composé des membres du bureau et de Robert Gafner, rédacteur, a également été nommé. Il a été décidé que ce Comité serait aussi appelé à fonctionner lors de la campagne contre la loi Haerberlin. Des comités seront constitués dans les six districts du canton.

† Le père Morthier

Le bon vieux papa Morthier, chef des services d'allumage, aux Services industriels, vient de mourir. Ce vieillard était bien connu en ville où l'on ne rencontrait pas, sans en garder le souvenir, la figure originale de ce brave homme, dont la grande pipe de gypse était le compagnon inséparable.

Henri Morthier était né le 26 février 1839. Il entra aux Services industriels le 23 mai 1889, donc à l'âge de 50 ans. Il y avait été engagé en qualité de terrassier. Il effectua divers travaux à l'usine à gaz. Il s'occupa entre autres de la surveillance des épurateurs, poste pénible et demandant un travail incessant. On sait que pendant quelques années, dans la période de 1890-92, les épurateurs ne fonctionnèrent pas normalement. Il fallait donc les examiner de jour et de nuit. C'est le papa Morthier qui accepta de remplir cette tâche absorbante. Promu au poste de chef-allumeur, il eut également fort à faire. Ce poste n'était pas une sinécure avant l'installation de la lumière électrique dans notre ville.

Ce vieillard à barbe blanche a été, on peut le dire, une des figures les plus originales de La Chaux-de-Fonds. Il y a vingt-cinq ans au moins de cela, il avait construit de toutes pièces une automobile à vapeur. Ce fut alors un beau ménage. Tout le monde courait après « l'auto » du père Morthier, qui fit jaser et rire Landerneau, Malgré tout, elle réussit bien à gravir la Vire-des-Alpes ! Mais elle n'eut qu'une existence éphémère. Ce trait dénote l'esprit ingénieux et inventif qui s'abritaient sous cette digne figure.

Henri Morthier avait été un précurseur, puisqu'aujourd'hui il existe de puissantes automobiles à vapeur, conçues cependant sur un modèle un peu différent !

Le papa Morthier est resté alerte et vif jusqu'à ces derniers jours. Il y a une huitaine à peine, il avait quitté le travail pour s'aliter. Il vient de s'éteindre.

Sa mémoire reste entourée du respect de tous ceux qui l'ont connu. On pourra s'incliner devant la tombe de ce travailleur dont l'existence a été remplie par le devoir. Henri Morthier a encore un fils habitant les Vieux-Prés. Il s'y rendait chaque semaine, faisant le trajet à pied depuis Cernier. C'est une physionomie originale et bienveillante qui disparaît. Paix à ses cendres !

Nécrologie

On annonce le décès de M. Pierre de Montmollin, âgé de 78 ans, ancien pasteur des Eplatures, mort samedi à Neuchâtel.

Il avait étudié la théologie à Neuchâtel et en Allemagne. Consacré en 1868, au chef-lieu, il avait commencé son ministère la même année, aux Eplatures. Il faisait partie à ce moment de l'Eglise neuchâtelaise. Quand vint la séparation, en 1873, il se rattacha à l'Eglise indépendante et entraîna avec lui un grand nombre de ses paroissiens, auxquels il se consacra entièrement pendant plus de trente ans.

Dans la paroisse indépendante des Eplatures, il fit preuve, longtemps, d'une grande vitalité, il a laissé le souvenir d'un homme extrêmement bon, véritable père pour ses paroissiens et leur prodiguant sa générosité sans limites. M. le pasteur de Montmollin avait une situation de fortune qui lui permettait de témoigner d'une manière tangible sa compassion à toutes les personnes et les œuvres dignes d'attention. Sauf erreur, ce sont ses libéralités qui ont permis la construction de la cure des Eplatures.

M. de Montmollin avait quitté les Eplatures en 1901.

Sonnerie de cloches

Le Conseil communal informe la population que les cloches des Eglises seront sonnées mardi soir 1er août, de 20 heures et demie à 20 heures trois quarts, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la Confédération suisse.

Les festival Jackie Coogan au Pathé

Gros succès, salle comble tous les soirs. En cas de beau temps, les représentations ont lieu au Jardin de la Grande-Fontaine. Au Théâtre, 2 personnes payent une place, au Jardin prix unique réduit à toutes les places. (Comm.)